

Conseil Communal du mardi 23 avril 2019

Question supplémentaire : déboisement du lieu dit « Jeumont »

Tout début avril, je suis interpellé par un concitoyen qui me demande pourquoi la colline de Jeumont a été « pelée »... Je me suis déplacé et ai pu le constater par moi-même, comme tout le monde je suppose.

En prenant connaissances des pv du Collège, celui du 7 mars, en ses points 24 et 25 abordent une demande de déboisement du site de Jeumont. Le Collège y réserve une suite favorable en y intégrant les conditions émises par le DNF et en la conditionnant à l'avis du fonctionnaire délégué. Il y est bien précisé que la réponse sera donnée aux demandeurs **au plus tard le 16 mai**.

Les conditions émises par le Collège (et le DNF) :

- *Le peuplement feuillu (à l'Est), le cordon arbustif et la lisière feuillue seront maintenus, à chacune des différentes phases prévues au projet.*
- *Les arbres de lisières seront également maintenus (perchoirs d'observation notamment pour le Grand-Duc).*
- *Un accès au site de la chapelle sera maintenu (servitude d'accès) en mode de cheminement doux réservé à la mobilité lente.*
- *Etant donné ses incidences en particulier sur les oiseaux nocturnes et les chauves-souris, la problématique d'un éventuel éclairage du site devra faire l'objet d'un examen très attentif.*

A noter que, outre le DNF, des avis favorables ont également été émis par la DDR et la Commission Royale des monuments, sites et fouilles.

J'apprends que suite à la transmission de la décision du Collège à l'urbanisme, un avis défavorable a été donné par Mr Jean-Pol Stoffel, fonctionnaire délégué à la Région Wallonne en date du 11 avril 2019.

Les coupes dans la « douglaseraie » ont toutefois commencé début avril (voire fin mars). Les demandeurs n'ont donc pas attendu les autorisations officielles pour commencer le travail et appliquent donc visiblement la politique du fait accompli.

Quel est la position du Collège et quelles sont les éventuelles sanctions prévues dans de tels cas ?

Question subsidiaire qui en découle : on entend depuis longtemps parler d'un **projet de « remontage » de la croix de Jeumont**. Cette coupe pourrait laisser penser qu'il s'agit de travaux préparatoire afin de lui donner une meilleure visibilité (différentes phases, éclairage)... Le Collège est-il au courant d'un tel projet ? Si oui, où en est-il ?

Philippe ALEXANDRE, Conseiller Communal « Wellin dem@in »